

*Document de travail*

# Notes et analyses de l'ITCEQ

n° 71 - Avril 2022

## **Etat des lieux et disparités du système éducatif tunisien**

*Approche par l'indicateur des  
« régions d'éducation prioritaires »*

Samira DAGHARI

Imed BEN RABAH



Le présent document est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ, est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émis dans cette publication sont ceux de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

*Ce document est élaboré par Mme Samira DAGHARI et M. Imed BEN RABAH, dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ, au sein de la Direction Centrale des Études Sociales, sous la supervision de Mme Samira CHEBAANE.*

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>I. Système éducatif tunisien : taux de scolarisation élevé et déficit qualitatif</b> .....	1
<b>II. Le phénomène de l'abandon scolaire : ampleur et causes</b> .....	4
1. Evolution du taux d'abandon par cycle et par genre .....	4
2. Les causes de l'abandon scolaire .....	5
<b>III. Indicateur des « régions d'éducation prioritaires »</b> .....	8
1. Démarche méthodologique .....	8
2. Analyse des variables .....	9
3. Résultats de l'indicateur « région d'éducation prioritaire ».....	13
<b>Conclusion</b> .....	15

## Liste des figures et tableaux

<b>Figure 1</b> : Score "PISA 2015" par domaine.....	3
<b>Figure 2</b> : Pourcentage de l'abandon scolaire par genre en 2019 .....	5
<b>Figure 3</b> : Taux de pauvreté par gouvernorat .....	10
<b>Figure 4</b> : Le taux de réussite au baccalauréat session principale 2019-2020 .....	10
<b>Figure 5</b> : Abandon scolaire au primaire 2016 .....	11
<b>Figure 6</b> : élèves inscrits en 1ère année du 1er cycle de l'enseignement de base ayant suivi l'année préparatoire (%).....	12
<b>Figure 7</b> : Structure de l'Indicateur.....	13
<b>Figure 8</b> : Régions d'éducation prioritaires .....	14
<b>Tableau 1</b> : Taux net de scolarisation des enfants de 6 ans .....	2
<b>Tableau 2</b> : Distribution des raisons de la non scolarisation selon les gouvernorats.....	7

## Introduction

La conférence mondiale en Thaïlande sur l'éducation proclamait le droit universel à l'éducation, ainsi, chaque personne dans le monde doit bénéficier d'une éducation de base. En effet, le système éducatif reflète souvent la situation économique, sociale et politique d'un pays. Dans les pays développés, on attache beaucoup d'importance à l'efficacité et surtout à l'efficience (la capacité de parvenir à un maximum de résultats avec un minimum de ressources) de ce système car on sait que c'est une condition fondamentale pour enrichir le marché du travail par de réelles compétences, en soutenant le capital humain et en assurant le bien être social.

En Tunisie, depuis l'indépendance, le taux de scolarisation a augmenté considérablement, mais cette augmentation cache beaucoup de problèmes tels que le problème de l'abandon scolaire, la dépréciation des établissements éducatifs publics, la discrimination dans le système scolaire et le problème de qualité de l'enseignement.

Cette note dresse un bilan du système éducatif tunisien au niveau national, dégage les problèmes liés à l'éducation de base au niveau régional et aborde les solutions possibles pour une éducation inclusive et plus équitable.

### **I. Système éducatif tunisien : taux de scolarisation élevé et déficit qualitatif**

En Tunisie depuis l'indépendance, la généralisation de l'éducation fait partie des priorités du gouvernement qui lui consacre une part importante de ses ressources budgétaires (16.6 % du budget de l'Etat en 2020 soit 5.2% du PIB). Ainsi depuis 1958, les réformes successives du système éducatif tunisien ont jeté les bases d'un enseignement unifié, gratuit et obligatoire de 6 à 16 ans. Dans le milieu des années quatre-vingt-dix, l'objectif d'un accès universel à l'école pour tous, alors en très bonne voie de réalisation, s'est couplé d'un objectif d'amélioration de la qualité du système éducatif. Redonner sens aux apprentissages, rendre l'élève plus actif dans la construction de ceux-ci, outiller les enseignants afin qu'ils interviennent auprès des plus faibles ... tels étaient les objectifs recherchés en vue d'augmenter l'efficacité du système éducatif tunisien et de le rendre plus inclusif et plus équitable. Autour de ces dispositifs ont été mises en œuvre différentes réformes – dont la loi de 2002 qui

entend généraliser l'année préparatoire dans le secteur public – et des programmes d'aide aux enfants en difficulté à l'école, etc.

Ce n'est que quatre décennies plus tard que le pari de l'accès universel à l'école est totalement gagné. On observe que le taux de scolarisation des enfants de 6 ans – filles comme garçons – frôle les 100 %.

**Tableau 1 : Taux net de scolarisation des enfants de 6 ans**

Années scolaires		1991-92	1992-93	1993-94	1995-96	1996-97	1998-99	2007-08	2015-16	2019-20
Taux de	G	100,0	96,6	97,7	99,1	99,1	99,1	99,1	99,5	99,5
scolarisation	F	95,5	93,3	94,5	98,9	99,0	99,1	99,1	99,5	99,6
<b>6 ans</b>	<b>T</b>	<b>98,0</b>	<b>95,0</b>	<b>96,1</b>	<b>99,0</b>	<b>99,1</b>	<b>99,1</b>	<b>99,1</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>

Source : Ministère de l'Education

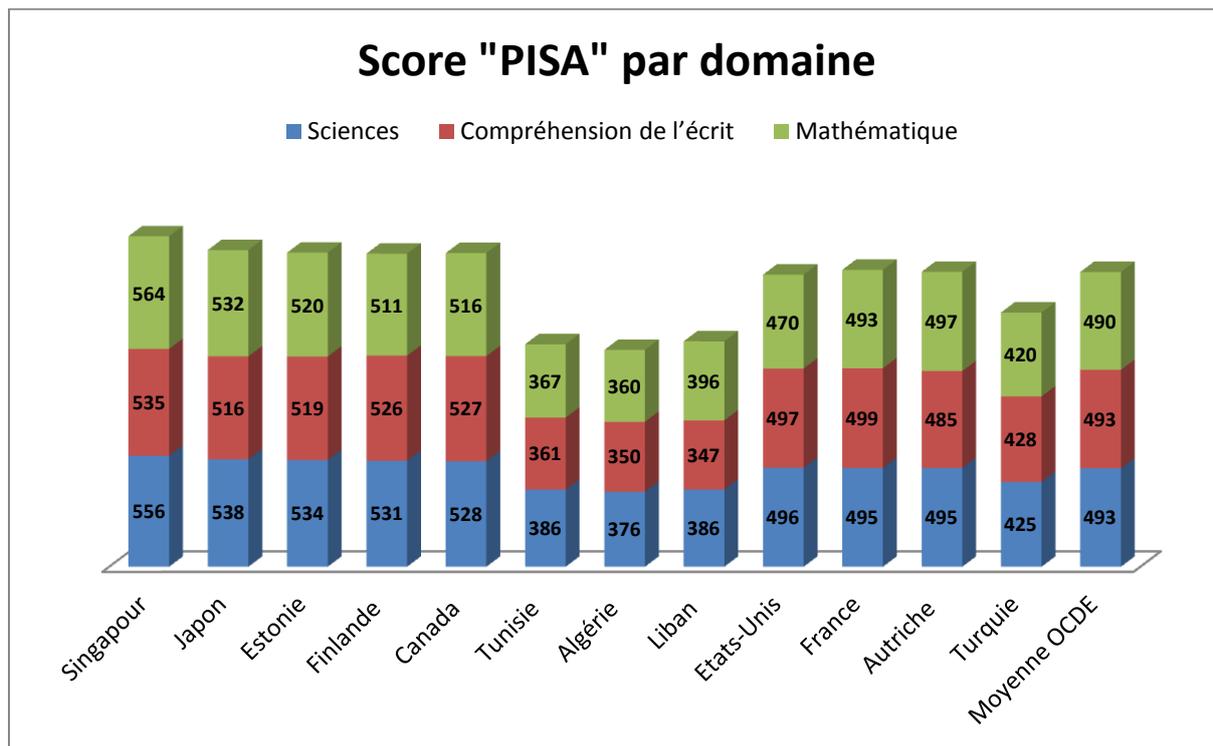
Il faut rappeler qu'il ne suffit pas qu'une grande partie, voire toute la population en âge d'entrer à l'école soit scolarisée pour que l'on puisse dire qu'on a atteint le niveau de scolarisation universel. En effet, cette progression sensible ne s'accompagne pas d'une réelle amélioration de la qualité des acquis des élèves.

Ainsi, le classement alarmant de la Tunisie (65ème rang) dans l'enquête PISA<sup>1</sup> de 2015 atteste de la dégradation du niveau éducatif de sa jeunesse, ce classement reflète des lacunes au niveau des trois domaines à savoir les mathématiques, les sciences et l'expression.

Les pays asiatiques occupent les premières places. Ainsi, Singapour arrive en tête du classement (avec un score de 556 en sciences, 535 pour la lecture et 564 pour les mathématiques), suivi par le Japon (538 en sciences, 516 en lecture, et 532 en mathématiques). Pour le continent européen, la Finlande arrive 1ère (et 4ème au niveau mondial).

<sup>1</sup> Le Classement PISA (Program for International Student) est un ensemble d'études menées par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) évaluant les performances des systèmes éducatifs des pays à travers les compétences acquises par leurs élèves en fin d'obligation scolaire, c'est-à-dire vers l'âge de 15 ans. L'évaluation s'opère sur trois domaines: les sciences, lecture/compréhension de l'écrit, et les mathématiques.

Figure 1 : Score "PISA 2015" par domaine



Sources : Rapport de l'OCDE sur la Tunisie : « OCDE (2018), Résultats du PISA 2015 (Volume III).

Selon le dernier rapport de l'OCDE<sup>2</sup>, autour de 2/3 des élèves tunisiens quittent l'école avant d'acquérir les compétences de base en sciences, lecture et mathématiques.

La comparaison des résultats entre 2006 et 2015 pour la Tunisie montre qu'au niveau du score global, le degré d'acquisition des compétences déjà relativement très faible en 2013, continue à diminuer dans le temps. Le score moyen en mathématiques de l'élève tunisien a connu une très légère amélioration depuis 2003, tandis que le score moyen en sciences reste stable, mais celui de la lecture est en diminution continue depuis 2006.

Sur le plan régional, le score moyen varie sensiblement, ainsi le rapport de l'OCDE<sup>3</sup> avance plusieurs facteurs qui peuvent être à l'origine d'une telle performance, qui sont des facteurs d'ordre politique, sociale ou économique, et qui peuvent expliquer

<sup>2</sup> Voir rapport de l'OCDE sur la Tunisie: « OCDE (2018), Résultats du PISA 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves, PISA, Éditions OCDE, Paris. ».

<sup>3</sup> Voir rapport de l'OCDE sur la Tunisie: « OCDE (2018), Résultats du PISA 2015 (Volume III) : Le bien-être des élèves, PISA, Éditions OCDE, Paris. ».

un tel décalage entre les régions, résultant de ce fait, d'un déséquilibre flagrant entre les zones de l'intérieur et les zones côtières.

Par ailleurs, le système éducatif tunisien reste marqué par le nombre très élevé d'élèves qui abandonnent les bancs scolaires ainsi près de 100 000 enfants d'âge scolaire restent en-dehors du système éducatif chaque année.

## **II. Le phénomène de l'abandon scolaire : ampleur et causes**

En Tunisie le taux de scolarisation à l'école primaire est de 99% mais ce taux ne dépasse pas les 75% pour enfants de 12 à 18 ans c.à.d. au Collège et au Lycée, ainsi, la Tunisie est quasiment parvenue à l'éducation de base universelle mais ces progrès quantitatifs ont été réalisés au détriment de la qualité. Néanmoins, plus d'un adolescent sur quatre en âge d'être scolarisé au niveau du secondaire et n'ayant pas fréquenté un collège ou un lycée. Aussi environ 5% des enfants se trouvent encore dans le primaire et le reste se trouve en dehors du système éducatif, bien que l'école soit obligatoire jusqu'à 16 ans en Tunisie, 50 000 adolescents de 11 à 14 ans ne sont pas scolarisés contre 55 000 qui sont scolarisés mais se trouvent en risque de décrochage<sup>4</sup>. Pire encore, plus de 10% des jeunes entre 15 et 19 ans sont non scolarisés, sans formation et sans emploi, et font partie de la catégorie «NEET» (Not in Education, Employment or Training), soit environ 93 000 individus<sup>5</sup>.

Dans ce qui suit nous allons essayer d'étudier le phénomène de décrochage scolaire sous différents critères.

### **1. Evolution du taux d'abandon par cycle et par genre**

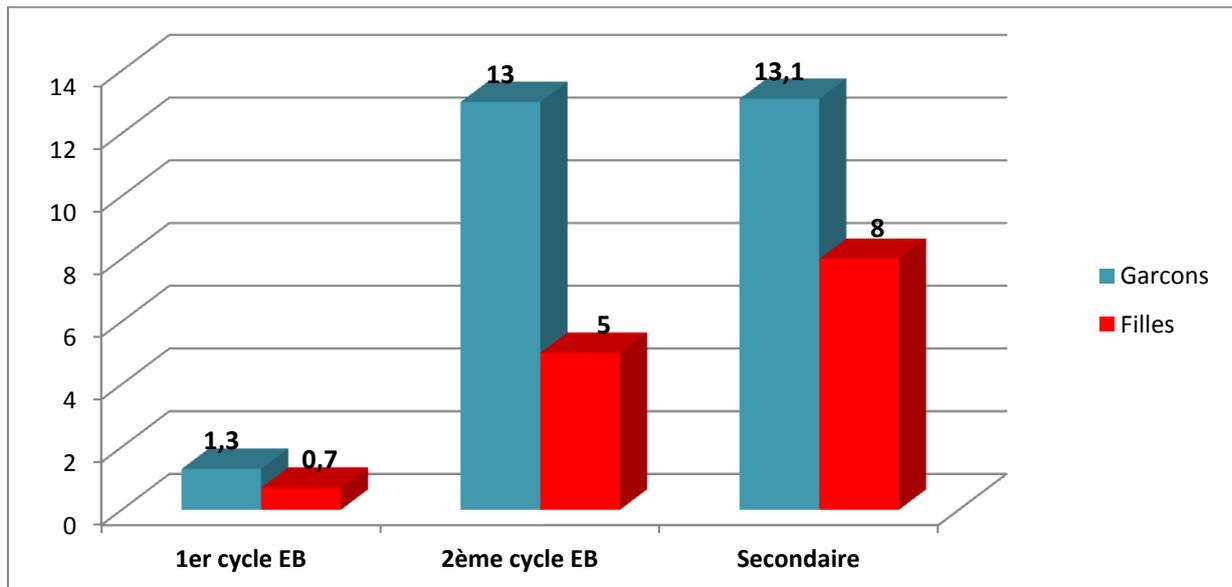
Le phénomène de déscolarisation a évolué considérablement depuis les années 1980 (environ 26 000 au cours des années 1984/1985 et 57 613 en 1994/1995) pour dépasser le seuil critique de 100 000 après la révolution de 2011.

---

<sup>4</sup> Voir « Rapport national sur les enfants non scolarisés » : OOSCI, Unicef 2015.

<sup>5</sup> Voir étude de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ) de 2014.

Figure 2 : Pourcentage de l'abandon scolaire par genre en 2019



Source : Ministère de l'Education

Ce phénomène a touché tous les cycles à des degrés différents :

- Pour le premier cycle de l'enseignement de base, 10 953 élèves ont abandonné l'école soit 1% de l'ensemble des élèves.
- Le deuxième cycle de l'enseignement de base, 48 894 élèves soit 8.9% de l'ensemble des élèves ont quitté les collèges, avec un taux de 12.8 % pour la septième année contre 4.1% pour la neuvième année.
- Et pour le cycle secondaire, 53 871 élèves, soit 10% de l'ensemble des élèves ont décroché, avec un taux maximum de 9.7 % pour la première année contre 16.5% pour la quatrième année c'est-à-dire pour le baccalauréat.

L'analyse par genre montre que le phénomène de l'abandon scolaire touche plus de garçons que de filles.

## 2. Les causes de l'abandon scolaire

L'abandon ou la déperdition scolaire est le résultat de beaucoup de difficultés rencontrées par l'élève au niveau familial, scolaire et social. Ce phénomène touche généralement les élèves issus de catégories défavorisées marquées par le chômage ou l'activité précaire des parents, le faible niveau d'études de la mère, la concentration géographique des populations ayant rencontré les mêmes difficultés, le manque d'activités extrascolaires et par des ressources mobilisables limitées en

cas de difficultés ou d'échec. Ainsi plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de l'abandon et nous n'en citons ici que quelques uns :

- **Des facteurs d'ordre familial**

La famille est l'agent le plus influent parmi les différents facteurs sociaux et qui agit considérablement sur la croissance et le développement de tout enfant, un parent sans instruction a tendance à avoir une famille sans instruction, ce qui conduit à l'analphabétisme intergénérationnel. De ce fait, le statut scolaire des parents est un facteur très crucial qui influe sur la scolarisation et la réussite de l'enfant. Ainsi l'éducation des parents est un puissant facteur affectant le niveau d'instruction de leurs enfants. Les mères très instruites motivent leurs enfants en leur inculquant une volonté d'éducation. Bien que l'éducation du père soit significative, la mère a une plus grande influence sur les valeurs que les enfants jugent importantes plus tard dans leur vie. Le manque d'éducation des parents peut priver les enfants de ces valeurs et entraver leur chemin vers l'apprentissage.

- **facteurs liés au niveau de vie du ménage**

Le niveau de vie ou la pauvreté du ménage a un impact direct sur le décrochage scolaire et les faibles résultats scolaires, la mauvaise santé mentale et physique, les comportements délinquants et le chômage au début de l'âge adulte. Les enfants qui vivent dans la pauvreté ont des résultats scolaires inférieurs à la moyenne nationale. Ainsi, un faible revenu, au niveau national ou international, peut contribuer de manière significative à une baisse des niveaux de scolarité et accentuer les inégalités en matière d'éducation.

- **Des facteurs d'ordre régional**

Le lieu ou la région semble également jouer un rôle important dans la détermination du niveau de scolarité. En effet, l'échec scolaire touche surtout les régions du Nord-ouest, ainsi la moitié des effectifs scolaires, dans des gouvernorats comme Jendouba et Béja, abandonne les bancs de l'école. Les facteurs responsables de cet échec sont multiples : école éloignée, obligation de rester à domicile, fournitures scolaires très chères ...

**Tableau 2 : Distribution des raisons du non scolarisation selon les gouvernorats**

Raisons de non fréquentation	Ecole éloignée	Obligation de rester à domicile	Problèmes de santé	Fournitures scolaires très chères	Aucun intérêt à étudier	Autres raisons	Non déclaré	Total
Tunis	24%	25%	2%	18%	15%	14%	2%	100%
Ariana	33%	18%	3%	24%	16%	7%	0%	100%
Ben Arous	29%	30%	6%	13%	17%	3%	4%	100%
Manouba	39%	18%	4%	7%	30%	1%	1%	100%
Nabeul	10%	33%	3%	25%	25%	3%	2%	100%
Zaghouan	17%	35%	3%	15%	22%	3%	5%	100%
Bizerte	20%	26%	4%	18%	30%	3%	0%	100%
Beja	9%	6%	3%	36%	44%	0%	3%	100%
Jendouba	12%	32%	3%	26%	25%	2%	2%	100%
Le Kef	28%	31%	2%	14%	21%	2%	3%	100%
Siliana	24%	25%	3%	35%	9%	2%	2%	100%
Sousse	11%	23%	2%	27%	18%	15%	3%	100%
Monastir	3%	36%	5%	40%	15%	2%	0%	100%
Mahdia	5%	49%	3%	20%	20%	1%	2%	100%
Sfax	27%	35%	4%	11%	20%	2%	1%	100%
Kairouan	22%	19%	2%	29%	20%	4%	4%	100%
Kasserine	36%	12%	2%	11%	24%	12%	2%	100%
Sidi Bouzid	29%	22%	3%	17%	21%	5%	4%	100%
Gabes	26%	30%	3%	10%	9%	22%	0%	100%
Medenine	52%	15%	2%	9%	14%	8%	1%	100%
Tataouine	51%	22%	3%	7%	13%	4%	1%	100%
Gafsa	18%	31%	3%	15%	25%	8%	2%	100%
Tozeur	4%	36%	5%	15%	28%	10%	2%	100%
Kebili	8%	38%	4%	18%	20%	11%	2%	100%
<b>Total</b>	<b>23%</b>	<b>26%</b>	<b>3%</b>	<b>20%</b>	<b>21%</b>	<b>6%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>

Source : Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de vie des ménages 2015 - INS

A titre d'exemple, le gouvernorat de Kasserine qui affiche le taux d'abandon le plus élevé (2.3%), outre la raison d'abandon la plus avancée est liée à l'éloignement des établissements scolaires (32%), un problème que l'Etat, les collectivités territoriales et les associations peuvent y remédier très facilement en mettant en place un bus de ramassage ou un autre moyen de transport scolaire.

Dans l'ensemble, les raisons qui poussent les élèves à quitter définitivement les bancs d'école sont diverses, elles peuvent être d'ordre économiques, socioculturelles, institutionnelles et même parfois politiques, et pour lutter contre ce

phénomène, le gouvernement doit faire de l'éducation et de la formation, et plus particulièrement l'abandon scolaire, d'une de leur priorité majeure en fixant des cibles à atteindre et en s'engageant à réduire le décrochage surtout dans les régions les plus touchées. Pour ce faire, nous proposons dans ce qui suit un outil permettant à l'Etat de mieux orienter ses efforts et ses politiques vers les régions qui souffrent le plus des difficultés scolaires.

### **III. Indicateur des « régions d'éducation prioritaires »**

Établir une équité entre les régions en assurant les mêmes conditions en matière d'éducation est un objectif difficile à atteindre mais du moins l'Etat tunisien, à travers ses politiques qui visent à réduire les inégalités, doit œuvrer pour s'en rapprocher.

Dans ce cadre et pour assurer un minimum d'équité en matière d'éducation, la politique de l'Etat, selon Aletta.G<sup>6</sup>, doit veiller à atténuer les inégalités dans quatre domaines, à savoir :

- l'accès à l'éducation : tout élève, partout où qu'il soit, doit avoir les mêmes chances d'accéder à un niveau déterminé dans le système éducatif.
- les moyens réservés : tous les élèves doivent jouir des mêmes conditions sociales et économiques pour qu'ils bénéficient des mêmes conditions d'apprentissage.
- les acquis : tous les élèves doivent maîtriser les compétences déterminées par le programme d'éducation national.
- l'accomplissement : tout élève qui quitte le système éducatif a les mêmes possibilités d'exploiter ses compétences ou son savoir faire.

#### **1. Démarche méthodologique**

Pour révéler les régions en retard au niveau de l'accès à l'éducation et qui ont le plus besoin d'une intervention spécifique de l'Etat, nous proposons de mettre au point un indicateur synthétique qui s'appuie sur une conjugaison de plusieurs variables portant sur différents aspects en lien avec les conditions sociales et l'environnement scolaire de l'élève . Pour ce faire nous utiliserons la technique de l'analyse factorielle (ACP) pour synthétiser les variables choisies en une seule, permettant ainsi une comparaison facile entre les régions.

---

<sup>6</sup> International Review of Education 30. 1984

## 2. Analyse des variables

Dans le but d'élaborer un indicateur reflétant le gap qui existe entre les régions en matière d'accès et de performance scolaire, permettant de dresser une cartographie des priorités régionales, nous avons choisi quatre variables traduisant quatre domaines à savoir :

- l'égalité/inégalité des moyens : "Taux de pauvreté".
- l'égalité/inégalité d'accomplissement : "Résultat au bac".
- l'égalité/inégalité des acquis : "Abandon scolaire".
- l'égalité/inégalité d'accès à l'éducation : " Pourcentage des nouveaux élèves inscrits en 1ère année du 1er cycle de l'enseignement de base ayant suivi l'année préparatoire par gouvernorat ".

En s'inspirant de cette classification nous allons dans ce qui suit essayer de calculer un indicateur synthétique qui résume les quatre dimensions présentées précédemment, pour ce faire un bref aperçu sur la description des variables utilisées sera fourni tout en rappelant les définitions et les significations économiques y afférentes.

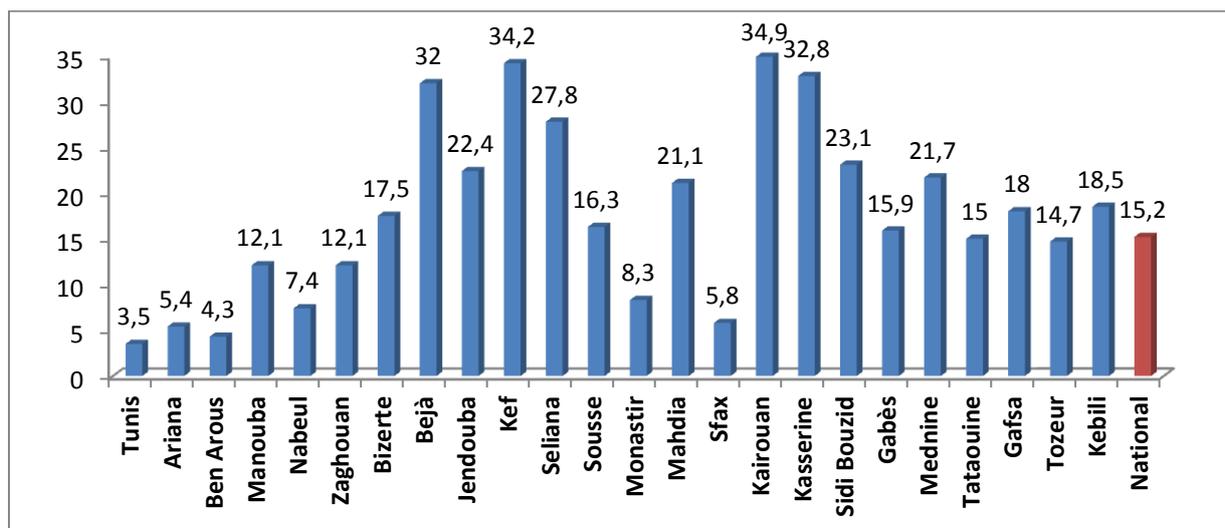
### a. Indicateur d'égalité/inégalité des moyens : "Taux de pauvreté"

Calculé par l'Institut National de la Statistique (INS), le taux de pauvreté en Tunisie se calcule à partir de l'enquête nationale sur la consommation et le niveau de vie des ménages. Une personne est considérée pauvre si son revenu par an est inférieur à 1277 dinars tunisiens. En effet le choix de cet indicateur découle du fait que l'abandon ou l'échec scolaire sont caractéristiques des catégories socio-professionnelles défavorisées et que la relation entre pauvreté et éducation a été largement démontrée dans la théorie du capital humain<sup>7</sup> .

---

<sup>7</sup> Voir (Schultz 1961 et Becker 1975).

**Figure 3 : Taux de pauvreté par gouvernorat**



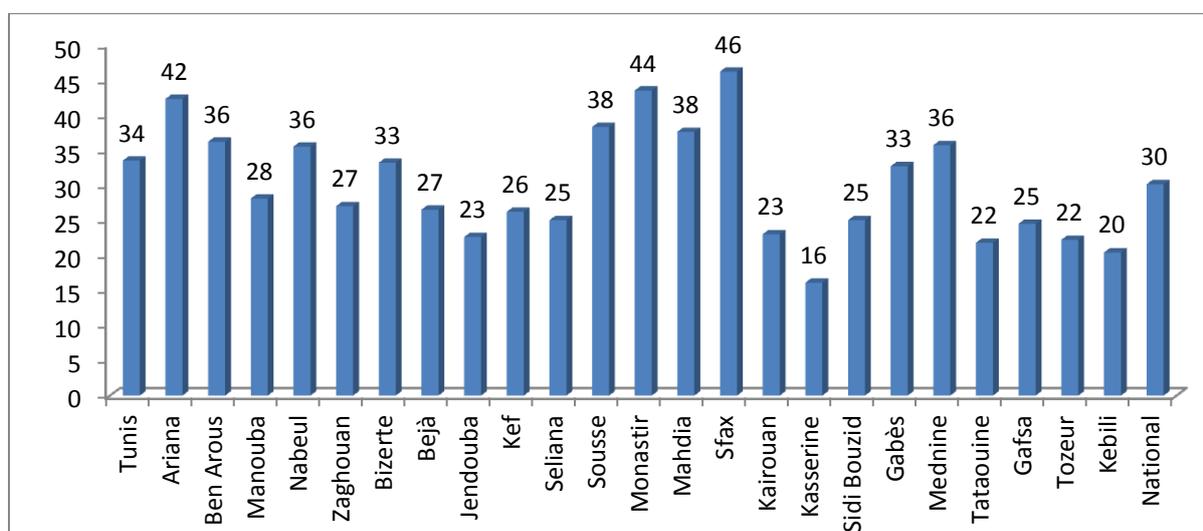
Source : ENQUÊTE BUDGÉTAIRE 2015 INS

Le taux de pauvreté par gouvernorat traduit de fortes disparités, les gouvernorats les plus touchés sont : Kairouan (34.9%), le Kef (34.2%) et Kasserine (32.8%), par contre les gouvernorats du Grand Tunis et de la zone côtière affichent des taux relativement faibles.

#### **b. Indicateur d'égalité/inégalité d'accomplissement : "Résultat au bac"**

La faiblesse des résultats scolaires et surtout du baccalauréat dans les régions de l'intérieur a des effets directs sur la pauvreté et le chômage, même ceux qui réussissent à obtenir leurs baccalauréats s'orientent vers des filières littéraires et de gestion qui sont qualifiés comme des filières à taux de chômage élevé.

**Figure 4 : Le taux de réussite au baccalauréat session principale 2019-2020**



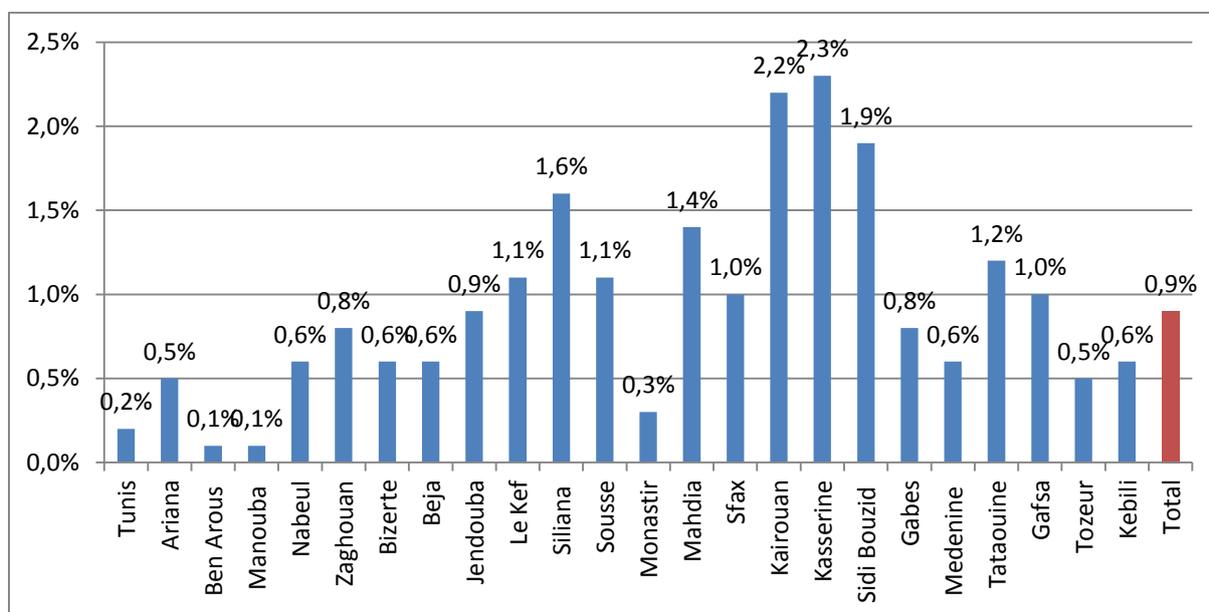
Source : Ministère de l'Education

Le taux de réussite au baccalauréat reflète des disparités régionales très importantes, ainsi ce taux varie entre 46% à Sfax et 16% à Kasserine. On perçoit les taux de réussite les plus faibles dans les gouvernorats de Kasserine et Kébili.

### c. Indicateur d'égalité/inégalité des acquis : "Abandon scolaire"

Economiquement, socialement et politiquement, l'abandon scolaire reflète l'échec du système éducatif dans ses différentes composantes et des politiques de l'Etat. En effet, tout élève qui abandonne les bancs de l'école est éventuellement un individu qui n'assurera pas son avenir professionnel et ne sera pas ou très faiblement productif dans l'avenir.

Figure 5 : Abandon scolaire au primaire 2016



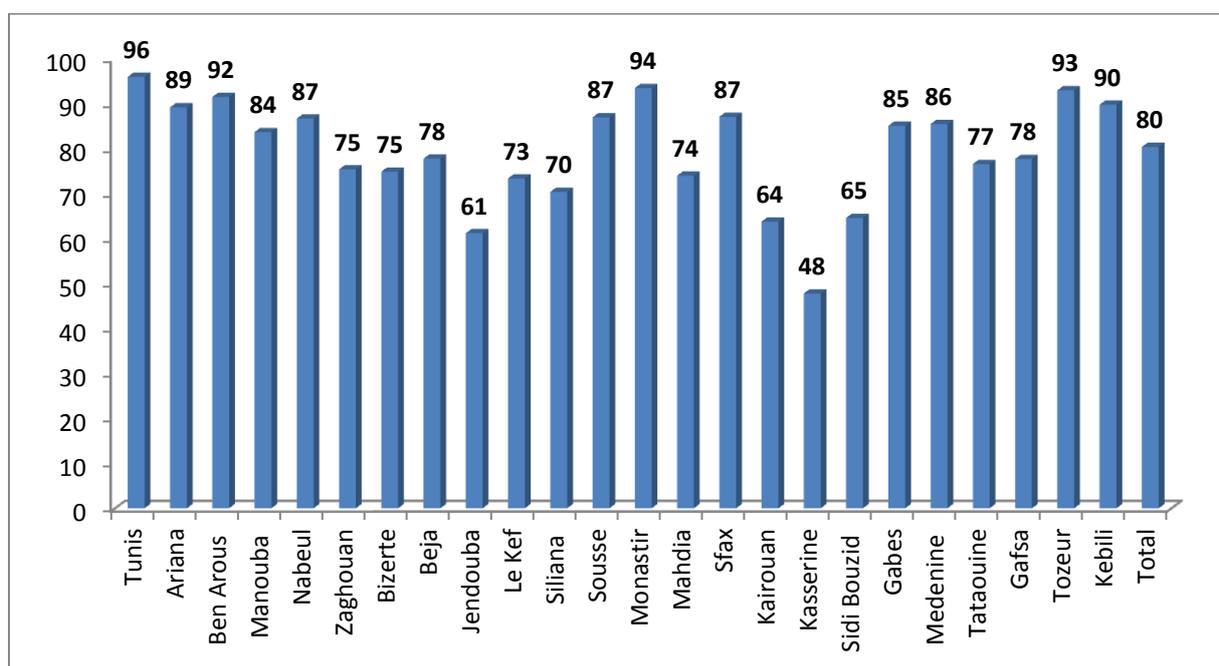
Source : Ministère de l'Education

Le fait le plus marquant est que, parmi les vingt quatre gouvernorats, dix affichent un taux d'abandon supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, le gouvernorat de Kasserine est le plus touché par ce phénomène suivi par le gouvernorat de Kairouan et de Sidi Bouzid.

**d. Indicateur d'égalité/inégalité d'accès à l'éducation : Pourcentage des nouveaux élèves inscrits en 1ère année du 1er cycle de l'enseignement de base ayant suivi l'année préparatoire<sup>8</sup>**

Ici, l'indicateur est appréhendé par l'existence d'éducation préscolaire au niveau des régions pour les enfants âgés de 5 à 6 ans dans les écoles publiques et privées. Cette variable permet de se demander si jamais le système éducatif tunisien est assez équitable.

**Figure 6 : élèves inscrits en 1ère année du 1er cycle de l'enseignement de base ayant suivi l'année préparatoire (%)**

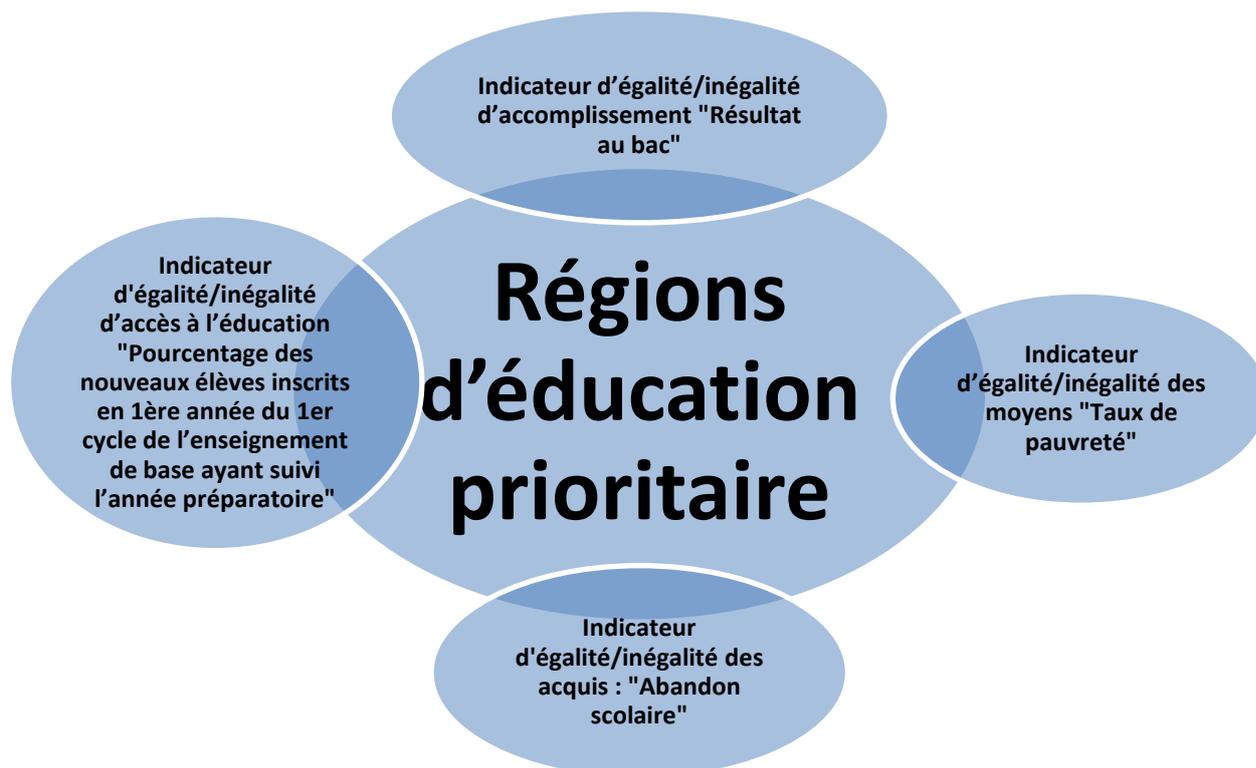


Source : Ministère de l'Education

Malgré les efforts fournis par l'Etat, surtout dans les zones reculées notamment les zones rurales, les gouvernorats de l'intérieur occupent le dernier rang. Les élèves de ces régions partent avec un handicap initial qui va impacter négativement leurs réussites futures.

<sup>8</sup> Le nombre des nouveaux élèves inscrits en 1ère année de base ayant suivi une éducation préscolaire publique ou privée (année préparatoire) en pourcentage du nombre total des élèves inscrits en 1ère année.

Figure 7 : Structure de l'Indicateur



Pour le calcul de l'indicateur « régions d'éducation prioritaires », nous avons ici utilisé la technique d'analyse en composantes principales (ACP). Cet outil économétrique permet de réduire plusieurs variables en un seul indicateur grâce à la technique de la corrélation bivariée. En effet, cette méthode souvent utilisée pour synthétiser une quantité d'information disparate dans un seul indicateur ou en un nombre limité d'indices synthétiques appelés facteurs qui seront plus simples et plus clairs à interpréter avec des pondérations purement statistiques.

Dans notre travail, la technique (ACP<sup>9</sup>) nous permettra donc de factoriser les variables qui reflètent tous les aspects de conditions d'enseignement et d'accès à une éducation de qualité en un seul indicateur synthétique comparable dans le temps et dans l'espace et facile à interpréter.

### 3. Résultats de l'indicateur « région d'éducation prioritaire »

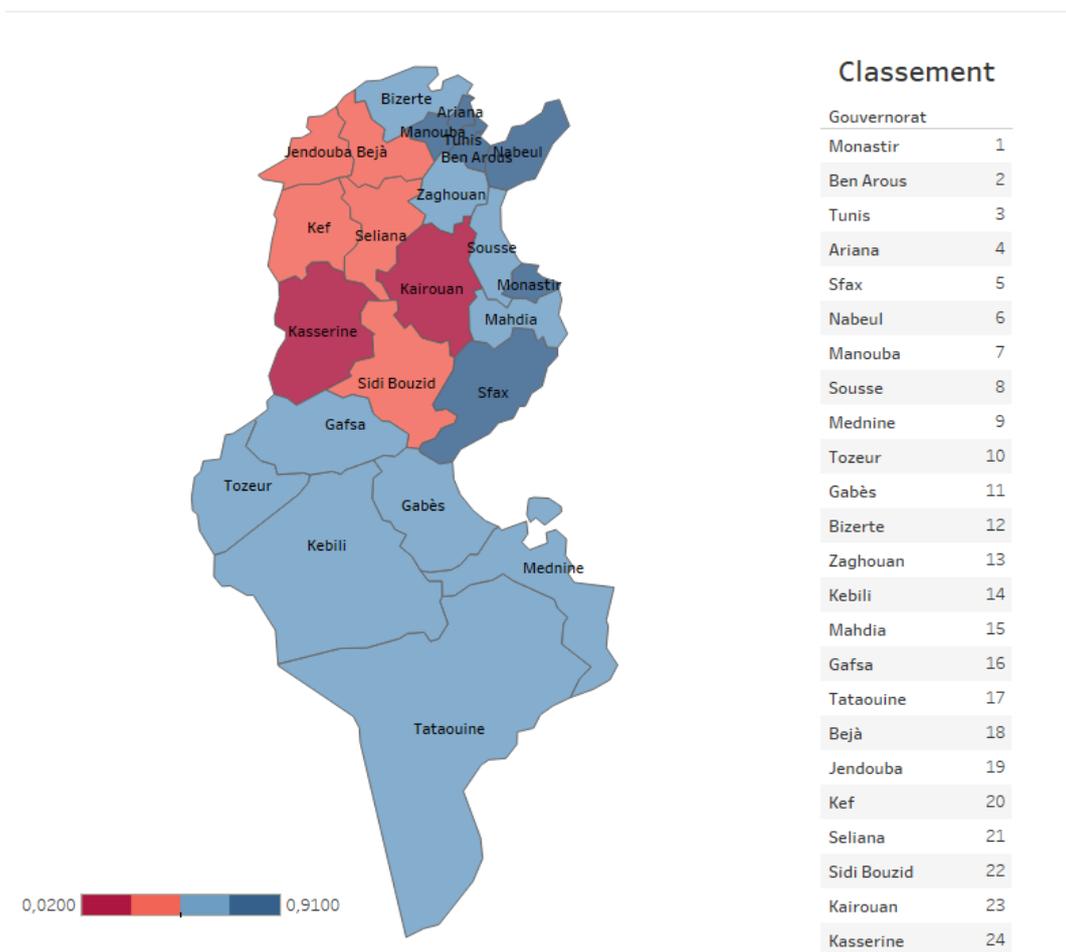
En principe, les réformes et les efforts de l'Etat pour améliorer le système éducatif s'adressent à tous ! Mais les capacités et les ressources limitées nécessitent une sélection pour circonscrire des régions cibles pour un traitement spécifique et/ou

<sup>9</sup> L'analyse factorielle en composantes principales

pour des politiques de rattrapage. Ainsi il ressort de notre analyse que deux des 24 gouvernorats affichent un score très faible à savoir : Kasserine et Kairouan.

Dans ces deux régions, seule une faible proportion des élèves suit une année préparatoire, un handicap qui va se répercuter sur leur cursus éducatif, en effet, le taux de réussite au bac est inférieur à celui des autres régions et, d'autre part le taux d'abandon scolaire est nettement plus élevé que dans les autres gouvernorats, à cela s'ajoute un environnement économique caractérisé par un taux de pauvreté parmi les plus élevés. Tous ces facteurs constituent autant de freins à une éducation de qualité dans les régions de Kasserine et de Kairouan.

**Figure 8 : Régions d'éducation prioritaires**



Ainsi, il convient de renforcer considérablement l'enseignement primaire dans les régions qui se trouvent en bas du classement. L'Etat tunisien doit cibler davantage ces régions sur le pan financier et technique et prévoir des actions qui recouvrent l'infrastructure éducative, la fourniture de manuels scolaires et la formation continue des enseignants.

## Conclusion

La Charte de la conférence mondiale de Jomtien (1990), proclame un droit universel à l'éducation, ainsi l'offre éducative devrait recouvrir toute personne née sur le territoire national sans discrimination selon le genre ou selon la région, ainsi l'objectif principal devrait être un décloisonnement des deux systèmes, de manière à empêcher les élèves de certaines régions de quitter l'école prématurément. Il conviendrait donc de considérer et d'activer les lois sur la discrimination positive pour assurer plus d'égalité des chances et pour diminuer la différence dans le système éducatif tunisien.

Par ailleurs, plusieurs autres actions peuvent être entreprises telles que :

- Dans les régions de Kairouan et Kasserine, seule une faible proportion des élèves parvient à accéder à un niveau d'enseignement élevé et dont le taux de réussite au baccalauréat est inférieur aux autres régions. Les causes de ce retard sont dues à l'éloignement des écoles, des résidences des élèves et/ou à la charge financière trop élevée pour la famille. La mise en place de bus de ramassage scolaire ainsi que le fait de fournir les manuels scolaires gratuitement pour l'ensemble du cycle primaire pourrait assurer la continuité pédagogique attendue. Cette action spécifique pourrait se faire à travers une collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et les ONG et les fondations et institutions similaires.
- En principe, les programmes d'éducation s'adressent à tous, néanmoins, les capacités et les ressources diffèrent d'une région à une autre. En effet, l'environnement des élèves vivants dans les zones de l'intérieur est particulièrement riche, cependant, la méthode d'éducation au niveau primaire reste la même dans toutes les régions et consiste à « répéter et écrire au tableau » toutefois les outils pédagogiques tels que les matériaux d'illustration sont rarement utilisés. Ainsi, pour capter l'attention des élèves et les inciter à s'intéresser plus à l'école, différentes matières telles que la science naturelle, les mathématiques et la géométrie peuvent être enseignées dans le cadre d'ateliers de jardinage. Cette approche, s'intéresserait le plus à la manière de transmission des qualifications de base ainsi, la manière d'apprendre devient plus importante que le contenu en lui-même. Le meilleur exemple

connu, est celui de l'école Finlandaise où le système déployé est plutôt décentralisé et, fondé sur la totale confiance accordée aux enseignants.

- Appuyer et implanter l'expérience de l'école de la deuxième chance surtout dans les régions de l'intérieur, en effet, cette école garantit que les élèves qui décrochent prématurément, peuvent avoir une seconde alternative pour obtenir un diplôme de formation professionnelle dans un métier demandé, et pourquoi pas monter des passerelles qui permettront l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et, même l'accès à l'université.
- Et enfin, pour mieux cerner le caractère complexe de la problématique de l'éducation en Tunisie, il est nécessaire de mener des enquêtes pour évaluer la qualité de l'éducation et les politiques éducatives dans les régions.

 : (+216) 71 802 044  
 : (+216) 71 787 034  
 : boc@itceq.tn  
 : 27, Rue du Liban  
1002 - Tunis Belvédère

[www.itceq.tn](http://www.itceq.tn)